

Appel à candidature 2025/2026

Résidence-mission en milieu rural

DRAC Ile-de-France/ Association La Source Garouste-Villarceaux

Sur le thème artistique

« Qu'est-ce qui nous nourrit »

Du mardi 06 janvier au vendredi 03 juillet 2026

La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France propose au territoire francilien d'accueillir des artistes en résidence dans le cadre d'une « résidence mission ». Ces résidences s'inscrivent dans divers champs artistiques. Dans le cadre de ce présent appel à projet, il est recherché :

Un artiste, résidant en France, possédant un véhicule et le permis B, dont la recherche et la production s'inscrivent dans le champ de la création contemporaine et parlant la langue française. Dans ce document nous nommerons cet artiste, le Résident.

**Nous sollicitons un(e) artiste plasticien(ne),
développant des techniques artistiques mixtes :
peinture, sculpture, volume, multi média ou autres pratiques de son choix.**

Eléments à fournir en PDF

- un dossier artistique (présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche de l'artiste-candidat),
- un curriculum vitae,
- une note faisant état d'une expérience similaire qui explicitera les liens créés entre l'artiste et la population,
- **une note d'intention précise relative au projet de résidence reliée au thème artistique de l'année (ci-dessus nommé)**
- une liste des œuvres disponibles à des fins d'expositions pendant ou après le temps de résidence avec les contraintes techniques afférentes à leurs présentations et leur coût,
- un planning des disponibilités du candidat en prévision de l'organisation de la résidence entre **novembre et décembre 2025**

Date limite de dépôt du dossier PDF par mail

Dimanche 05 octobre 2025 (inclus)

Semaine 40

Association La Source Garouste-Villarceaux

Domaine de Villarceaux

95710 Chaussy

Tel : 01 34 67 78 83

Mail: lison.blin@lasourcegarouste.fr et anne-marie.levallant@lasourcegarouste.fr

Date de sélection finale en présentiel : 1ere quinzaine novembre 2025 (date à définir)

La résidence-mission : cadre général

1. Enjeux et objectifs de la résidence-mission

Permettre au plus grand nombre :

- D'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux culturels,
- Développer l'esprit critique par le biais de la discussion et d'échanges,
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire,
- Mettre en place une éducation artistique associant les jeunes, les familles et les habitants d'un territoire,
- Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.
- Permettre à chacun d'accéder, de participer et de contribuer aux références culturelles de son choix

2. Une co-construction artistique et culturelle

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle, quel que soit l'âge des participants. Elle repose sur une pleine disponibilité du Résident, durant six mois, ainsi que sur une diffusion de son œuvre déjà accomplie et disponible, en lieux dédiés ou non. Cette diffusion s'envisageant en amont, pendant ou après la période de résidence.

La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production personnelle ni commande d'œuvre.

Pour le Résident il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, des traditionnels ateliers de pratique artistique.

Ces actions sont à considérer comme autant de « gestes artistiques », préparés en amont avec divers acteurs culturels, sociaux, éducatifs déjà impliqués dans le domaine des arts visuels ou tout simplement désireuses de s'y inscrire. Ces actions se menant en temps scolaire ou hors scolaire, sur les temps de loisirs des habitants, ont pour objectif de permettre à un grand nombre de personnes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre. Ces actions peuvent avoir lieu aussi bien au sein des établissements scolaires, de centres sociaux, de centres de loisirs, de structures culturelles que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié au Résident et au porteur de projet.

La résidence est conduite avec l'idée d'un fil rouge sur le thème artistique

Proposé par l'association la Source Garouste-Villorceaux et le soutien de la DRAC Ile- de-France :

« Qu'est-ce qui nous nourrit »

3. Déroulement

Au cours des toutes premières semaines de la mission, le Résident rencontre les différents acteurs de la commune et des communes environnantes ainsi que des professionnels de l'action sociale, de la culture et de l'éducation. Ceci afin de permettre à ces équipes d'appréhender au mieux la démarche artistique et le fil rouge de l'artiste/Résident.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent également être très collectives, en croisant différents types de professionnels (enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables d'associations d'un même quartier, par exemple). Ces professionnels sont également invités à évoquer avec le Résident la manière dont ils aimeraient faire percevoir sa présence, ainsi que celle de son œuvre, aux habitants jeunes et moins jeunes, dont ils ont la responsabilité. Il s'agit alors d'évoquer de simples pistes pouvant être empruntées pour ce faire.

Au cours de la Résidence se construisent également entre le Résident et les différentes équipes de professionnels désireuses de s'impliquer définitivement, toutes sortes d'actions à mener en direction des enfants et des jeunes. Il s'agit de « gestes artistiques » qui se conçoivent en prenant la structure de loisirs ou à vocation sociale ou les établissements scolaires pour unité de référence, et non la seule classe ou le seul groupe.

Ces « gestes artistiques » sont également conçus en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels concernés, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que de ceux des enfants ou des jeunes dont il aura la responsabilité.

Tout au long de ces six mois de résidence-mission, l'œuvre déjà accomplie de l'artiste et disponible à la diffusion, est présentée en lieux culturels spécialisés et en établissement scolaire, encadrée par un contrat de prêt et une assurance.

Une résidence-mission à La Source Garouste-Villarcieux

1. Contexte

L'association La Source Garouste - Villarcieux est située à l'Ouest du département du Val-d'Oise, dans la zone rurale du Vexin français, au sein du Parc naturel régional du Vexin et bénéficie d'une mise à disposition de locaux au domaine de Villarcieux.

Le Parc naturel régional du Vexin est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Ile-de-France, les départements du Val d'Oise et des Yvelines, les 99 communes et 9 communautés de communes adhérentes. Le Parc est un outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis ainsi que des actions autour du « mieux vivre ensemble ».

Le Domaine de Villarcieux est éco géré par la Région Ile-de-France depuis 1989. Monument historique et jardin remarquable, ce site est un lieu culturel ouvert en saison, d'avril à octobre, au public et ouvert toute l'année pour l'association La Source-Villarcieux.

2. La Source Garouste-Villarcieux

En 1991, le **peintre Gérard Garouste**, de renommée internationale, constatant l'isolement culturel et social des jeunes en milieu rural, a créé avec des éducateurs du département de l'Eure, la première association La Source à La Guéroulde (Eure).

Depuis 2002, à la demande du Conseil régional d'Ile-de-France et du Conseil départemental du Val-d'Oise, La Source Garouste-Villarcieux est installée dans le Domaine de Villarcieux sur la commune de Chaussy (Val-d'Oise) et, plus particulièrement, sur le territoire du Vexin Français. Elle est le deuxième site Source et a fêté ses 20 ans en 2022.

Actuellement 10 sites « Source » sont implantés dans 10 départements sur le territoire national.

Les différentes actions de La Source Garouste-Villarcieux s'articulent autour de trois pôles

- **le pôle social**, par une animation auprès des enfants et des familles, en lien avec les travailleurs sociaux du département,
- **le pôle éducation**, par l'accueil de classes, pour développer l'éducation artistique et la démarche créative des élèves, en lien avec les conseillers pédagogiques en arts plastiques du Val-d'Oise,
- **le pôle artistique**, afin de promouvoir dans le Vexin, particulièrement isolé, une programmation annuelle d'expositions d'art contemporain, et permettre à de jeunes artistes de bénéficier de résidences sur le site de Villarcieux.

Enjeux et objectifs de la résidence mission à la Source Garouste-Villarcieux

L'enjeu de cette résidence est de développer un outil de proximité au service d'une action culturelle. Elle permettra de favoriser une relation vivante des différents publics à la création.

Cette résidence a pour but également de développer des actions envers différents publics du territoire du Parc naturel régional du Vexin, associé aux activités de différents acteurs culturels et sociaux (associations, bibliothèques, écoles, centre de loisirs, hôpitaux, offices de tourisme, mairies, crèche, maison de retraite, théâtre...).

Le Résident se trouve au centre d'un projet original, mené avec une diversité de partenaires, dans un travail de création et d'échanges à travers la mise en place de divers projets en faveur d'un public toutes générations confondues.

1. L'association se propose de mettre en place en lien avec le Résident, différentes actions sur le territoire concerné dont le calendrier sera fixé lors des 2 réunions de préparation en novembre et décembre 2025 :

L'association se propose de mettre en place avec le Résident différents projets artistiques qui font sens entre eux :

- Les ateliers tous les mercredis avec le public 6-12 ans de l'association,
- 2 semaines d'atelier artistique, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, avec des établissements scolaires du Vexin,
- 2 samedis d'atelier en famille, de 10h à 12h et de 14h à 16h
- 2 ateliers artistiques pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h avec le public de l'association en lien avec des partenaires culturels,
- 2 expositions artistiques/ valorisations des œuvres créées par les publics lors de la Résidence face aux œuvres du Résident :
 - o En juin 2026 : restitution de la résidence, de 10 jours
 - o En octobre 2026 : rétrospective annuelle « Face à Face » de 40 jours
- 6 demi-journées de visites de la restitution pour le public scolaire (12 classes)
- 4 demi-journées de visites guidées, pour le public visiteurs Région Ile- de- France. (4 visites)
- 2 installations d'œuvres et 2 débats artistiques/pédagogiques avec 2 écoles primaires du 95 : dispositif "1 œuvre à l'école" sur 1 journée.
- 1 journée grand public avec un partenaire local

Tous ces projets peuvent prendre différentes formes.

Il est primordial de les travailler en lien avec les partenaires et collectivités du territoire afin de concrétiser et de valoriser l'importance et la richesse du lien d'un artiste avec la population d'un territoire en répondant aux besoins suivants :

- l'accès à l'art et à la culture pour tous,
- l'implication sur le territoire
- la lutte contre l'isolement rural,
- l'art au service du lien social.

2. Pilotage de la résidence mission

Un comité de pilotage sera mis en place pour le choix de l'artiste ainsi que pour le suivi du projet durant le temps de la résidence, il sera composé :

- d'un représentant de la DRAC Ile-de-France et de son comité interne,
- d'un représentant de l'Education Nationale du 95, le Conseiller technique des projets culturels du 1^{er} et du second degré et un conseiller pédagogique en Arts Plastiques,
- d'un représentant du PNR,
- de la Direction du Domaine Régional de Villarceaux
- de 3 représentants de l'association La Source Garouste-Villarceaux : la directrice, l'animatrice en charge de la résidence et un membre du Conseil d'Administration.

Ce comité a pour mission de guider le Résident dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, d'organiser la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels et d'aider à la réalisation des actions.

3. Période et durée de la résidence

La durée de la résidence-mission est de 6 mois : Du mardi 06 janvier au vendredi 03 juillet 2026

4. Conditions financières et moyens mis à disposition

- Le Résident sélectionné pourra profiter du lieu de résidence situé au Domaine de Villarceaux qui comprend un **studio aménagé d'environ 50 m² et un atelier de 40 m².**
- Le Résident doit être autonome dans ses déplacements et disposer, obligatoirement, **d'un véhicule personnel et du permis B.**
- **Le Résident sélectionné bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 14 500 € brut et de 500 € pour ses frais de déplacement.**

5. Cadre juridique

Un contrat de résidence mission spécifiant les engagements respectifs des parties concernées sera effectué à son arrivée le 06 janvier 2026.

6. Evaluation

- **Suivis et bilans écrits** développés auprès du comité de pilotage, dont 1 bilan intermédiaire courant avril et un bilan final de Résidence fin juin.
- Régulation et gestion de suivi de la résidence avec l'animateur référent, le Résident et la directrice pour une meilleure progression des projets de la Résidence, de manière périodique.
- **3 à 5 Vernissages avec les parents**, les travailleurs sociaux, le Résident et les enfants à la fin de chaque session d'atelier,
- **Vernissage de la Résidence le mercredi 17 juin 2026**- Valorisation des travaux réalisés au cours de la résidence au domaine de Villarceaux.
- **1 exposition de 10 jours ouverts**, sur le site du Domaine de Villarceaux **du 17 au 30 juin 2026** des productions de la Résidence face aux œuvres de l'artiste.
- **1 exposition de 40 jours ouverts**, sur le site du Domaine de Villarceaux **du 04 octobre au 29 novembre 2026** des productions de la Résidence en plus de toutes les autres œuvres produites par les enfants et leurs parents et les artistes sur l'année 2024 avec la Source Garouste-Villarceaux.

7. Candidature

Peuvent faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France. L'artiste candidat doit avoir à son actif une production conséquente, de rédiger des bilans, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

8. Sélection en 2025/2026

Semaine 40

Le dimanche 05 octobre 2025 : Date limite de réception des dossiers de candidature :

Ils seront examinés par le comité de pilotage.

Semaine 45

Les candidat(es) retenu(es) seront prévenu(es) par courriel dans lequel ils seront conviés à **un entretien**, tenu par le comité de pilotage, permettant aux candidat(es), d'expliciter leur démarche artistique et culturelle.

Les dossiers non retenus pour un entretien recevront leur réponse par courriel également

Semaine 47

Entretien **des 5 candidat(es) finalistes, en présentiel**, dans les locaux de l'association La Source Garouste-Villarceaux.

Le résultat de la sélection finale sera communiqué oralement aux 5 candidat(e)s par appel téléphonique le lendemain de l'entretien.

A partir de cet appel téléphonique le Résident retenu, s'il accepte sa mission, devra se rendre disponible pour **deux à trois réunions préparatoires avec l'équipe de l'association La Source-Villarceaux** afin d'affiner les projets et perspectives de sa résidence **entre novembre et décembre 2024.**

9. Début et fin de la Résidence en 2026

Semaine 2 :

Le Résident prend ses quartiers dans la Résidence de La Source-Villarceaux : **le mardi 06 janvier 2026.**

Le premier atelier du mercredi démarre le 07 janvier 2026

Semaine 27 :

Le travail du Résident prend fin le vendredi 03 juillet 2026.

Le Résident aura quitté le logement de la Résidence le dimanche 05 juillet 2026.

Le Bilan écrit final de la Résidence co construit avec l'artiste Résident sera finalisé et envoyé début juillet 2026, par l'équipe de l'association, à la DRAC Ile- de- France et au comité de sélection.